

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 24 janvier 2024

Bignon Lebray accompagne AGRIFAB (marques Ferm Fabrik et Les Poppés) dans le cadre de sa levée de fonds

Le cabinet Bignon Lebray a conseillé AGRIFAB, producteur et transformateur de snacks salés, lors de sa première levée de fonds par laquelle IRD (Nord Création) et Finovam sont entrés au capital.

AGRIFAB est un acteur agroalimentaire situé dans les Hauts-de-France qui exploite une technologie innovante et inédite pour commercialiser des chips gourmandes et saines, valorisant les producteurs de nos campagnes.

Le premier tour de financement accueille IRD (Nord Création) et Finovam au capital d'AGRIFAB, et s'est accompagné d'un emprunt bancaire et d'un prêt BPI, pour un montant total de plus de 800 000 euros.

Cette levée de fonds permet à AGRIFAB de poursuivre le développement de son outil industriel, de sa R&D et l'investissement dans ses marques propres Ferm Fabrik et Les Poppés.

L'accompagnement Bignon Lebray

L'équipe Droit des Sociétés, Fusion & Acquisitions du cabinet Bignon Lebray formée par **Tanguy Dubly**, avocat associé et **Martin Wartelle**, avocat, a assisté AGRIFAB lors cette opération.

A propos de AGRIFAB

Fondée en octobre 2021 par deux jeunes agriculteurs, Pierre-Louis Lambert et Charles Delbaere, AGRIFAB souhaite apporter une réponse aux enjeux alimentaires actuels. Elle développe et commercialise une gamme de produits autour du "mieux manger" : plus local, plus sain et plus responsable, tout en restant gourmand !

La Start-up a installé son site de production dans un complexe industriel en revitalisation et fait le pari d'une réindustrialisation au cœur du bassin agricole Picard. La technologie développée par l'entreprise permet notamment de valoriser des céréales, légumineuses et de nouvelles filières agricoles résilientes, sans recours à la friture. Leurs gammes de chips locales sont à retrouver sur leur site internet et dans plus de 600 points de vente partenaires.

A propos de Bignon Lebray

Depuis plus de 40 ans, Bignon Lebray est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires français indépendants, qui assiste les acteurs de la vie économique en conseils et en contentieux tant au plan national qu'international. Il réunit plus de 100 avocats et juristes, dont 35 associés, de culture et de formation très variées, disposant d'expériences professionnelles acquises à la fois en France et à l'étranger.

Bignon Lebray est implanté à Paris, Lille, Lyon, Aix-En-Provence.

Bignon Lebray intervient notamment en droit des sociétés, fusions et acquisitions, private equity, droit bancaire, finance et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit immobilier, droit public et droit de l'environnement, droit de la propriété intellectuelle, des nouvelles technologies, droit de la concurrence et de la distribution, droit des contrats, droit des entreprises en difficulté, droit du sport, droit des transports, contentieux et arbitrage et droit des sciences de la vie.

Bignon Lebray est le membre français du réseau international Meritas qui regroupe près de 180 cabinets d'avocats et 7.000 professionnels du droit répartis dans plus de 94 pays.

www.bignonlebray.com

Contacts Presse :

Aurélie Bottari

Bignon Lebray
75, rue de Tocqueville – 75017 Paris
LD : 01 44 17 17 44
abottari@bignonlebray.com

Eliott & Markus

Agence Eliott & Markus
10 rue de Myrha – 75018 Paris
LD : 01 53 41 41 84
paris@eliott-markus.com